ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur du Septième District.

Rue Hillary (dans l'ilet avenue St Charles, Rues Pearl et Cherokee.

Ludwig Schwartz & Co vs Richard Sussman

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 98,625—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 15 aout 1912 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

I. Un certain lot de terrain situé dans le Septième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue St-Charles les rue Pearl, Cherokee (anciennement Clinton) et Hillary, désigné par la lettre D et mesure trente pieds de face à la rue Hillary sur cent trente-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot est formé de la partie arrière des lots Nos 22, 21, 20, 19 et une partie du lot 18, sur le plan original dudit carré dressé par W. M. Fourchy, daté du 4 avril 1853, déposé en l'étude de A. Chiapella, ancien notaire. Livre de aliénations 241, folio 457.

II. Un certain lot de terrain situé dans le Septième District de cette ville dans le carré borné par l'avenue St-Charles, les rues Hillary, Pearl et Cherokee, et commençant à une distance de cent cinquante pieds du coin de l'avenue St Charles et de la rue Hillary et mesure trente pieds de face à la rue Hillary sur cent trente-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles et est pris de l'arrière partie de la propriété acquise par la St Charles Avenue Baptist Church par achat de la Woman's Industrial Social Association, suivant acte passé devant W. R. Ker, notaire, le 21 juin 1899, ainsi que toutes les bâtisses qui se trouvent sur la propriété décrite ci dessus, aussi les droits, voies, etc., etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Solomon Wolff avocat pour la demanderesse

12 juil—12 19 26—aout 2 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District, rue Délery.

[Dans l'ilet Douglas, rues Tricou et Bienvenu.]

Manford and Alvis vs Otto E. Bese.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.— No 101,021 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Delarode [actuellement Douglas], Tricou, Délery et Bienvenu, désignée par le numéro deux et, mesure vingt-cinq pieds sur la rue Délery sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre pieds, quatre pouces

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

[O. S. Livaudais avocat pour les demandeurs.

26 juil—26—aout 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

3 MAISONS DOUBLES,

Nos 2201 et 2203, 2209 et 2211, et 2213 et 2215 avenue Londres,

(Dans l'ilet, rues Miro, Tonti et Nouvelle-Orléans.)

Suburban Building and Loan Association vs Frances Gibson, épouse de Irving C. Bassie, et Irving C. Bassie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.— No 101,014 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 août 1912 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Troisième district de cette ville dans le carré No. 1180, borné par l'avenue de Londres, les rues Liberale, maintenant Miro, Force, maintenant Tonti et Nouvelle Orléans, désignés comme lots numéros un, trois et quatre sur un plan de P. C. Boudousquié, architect, daté du 24 Mars 1858. les dits lots mesurent comme suit, lot numéro un forme le coin de l'avenue de Londres et la rue Miro e mesure vingt-neuf pied sept pouces de face à l'avenue de Londres sur cent neuf pieds 8 pouces 6 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les lots trois et quatre mesurent chacun vingt-neuf pieds un pouce de face à l'avenue de Londres sur cent neuf pieds huit pouces six lignes en profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse.

26 juil—26—aout 2 9 16 23 29

VENTES A L'ENCAN.

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Joli Lot de Terre

SUR CLAIBORNE

Entre les rues Joséphine et Melpomène

Carré Derbigny

Dans l'Affaire de Rozell McWilliams vs Héritiers de Minnie Harwood Reusch.

No 97,158 — Cour Civile de District, Division "E".

EN vertu d'un ordre rendu le 26 juin 1911, et signé en Cour ouverte le 30 juin 1911, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E, de la dite Cour, je procéderai à vendre aux enchères publiques, le JEUDI, 5 septembre 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, située dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré No 414 sur le rôle d'assessment, lequel est borné par les rues Claiborne, Joséphine, Melpomène et Derbigny, et mesure plus ou moins 129 pieds sur la rue Claiborne sur une profondeur et face à la rue Melpomène de 261 pieds 11 pouces s'étendant vers la rue Derbigny sur laquelle elle a une façade de 44 pieds 11 pouces sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Joséphine de 281 pieds, laquelle profondeur est entièrement décrite sur la pétition du demandeur et sur un inventaire pris par Lewis R. Graham, notaire en cette ville, le 24 mai 1911, une copie duquel inventaire dument certifié est enregistrée avec les records.

Conditions—Comptant.

CHARLES ROTH, Encanteur.
National Realty Co. Ltd.

A. M. et C. Ansley, avocats pour le demandeur.

Geo. Janvier, curateur ad hoc.

4 août—4 11 18 25—sept 1 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Trois Lots de Terre de Valeur rue Calhoun.

Entre les rues Magnolia et Clara.

(Ilet Propriété Foucher).

Acme Homestead Association vs Francis W. Crosby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,416 - En vertu d'un alias writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots de terre avec toutes les améliorations, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calhoun, Magnolia, Clara et la Propriété Foucher désignés par les Nos 9, 10 et 11 de l'ilet 112, sur un devis et certificat d'arpentage daté du 28 avril 1911 dressé par Geo. De Armas, voyer, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Calhoun sur cent vingt pieds de profondeur. Le lot No 11 s'étendant à cinquante-neuf pieds dix pouces et une ligne de la rue Magnolia.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication, fera un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour la demanderesse

19 juil—19 26—aout 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Formant l'encoignure des rues Dauphine et Kerlerec.

Maison double portant les Nos municipaux 1433 et 1435 rue Dauphine, et maison simple portant le No municipal 905 rue Kerlerec, (dans l'ilet rues Bourgogne et Esplanade.

Léonard C. Vacher vs Gabriel Sintes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 101,008 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrains ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré No 265, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Kerlerec et Esplanade, un desquels lots formant l'encoignure des rues Dauphine et Kerlerec et mesurant en mesure française trente et un pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de soixante pieds, façade à la rue Kerlerec, et l'autre terrain mesurant trente pieds de face à la rue Kerlerec sur trente pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Stafford & Robinson, avocats pour le demandeur.

5 juil—5 12 19 26—août 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 538 avenue Howard, entre les rues Magasine et Camp.

(Dans le carré, rue Peyfarre).

E. Elmore Jacobs vs Mary E. Stacer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 95,102 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre et améliorations, étant le lot B arpenté par A. de Armas, voyer, le 6 mai 1891, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Howard, les rues Magazine, Camp et Peyfarre, mesurant trente-deux pieds trois pouces sur l'avenue Howard sur une profondeur de cent cinq pieds sur le côté le plus près de la rue Magasine, de là cinquante-neuf pieds huit pouces sur une ligne parallèle à l'avenue Howard et s'étendant vers la rue Magasine, de là six pieds cinq pouces deux lignes sur une ligne parallèle à la rue Magasine et s'étendant vers la rue Peyfarre, de la quatre-vingt-dix pieds [illegible] l'avenue Howard et s'étendant vers la rue Camp, de là cent onze pieds, cinq pouces et deux lignes sur la ligne de profondeur le divisant du lot A composé du tout du lot 2 et cinq pieds par trente-deux pieds de l'allée mitoyenne et une parcelle six pieds, cinq pouces et deux lignes par quatre vingt onze pieds, cinq pouces du lot 4, No municipal 538 avenue Howard.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOPP,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

5 jul—5 12 19 26—aout 2 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant le Numéro Municipal 1719 rue Delachaise, entre les rues Baronne et Carondelet (dans le carré de l'Avenue Louisiana.)

John B. Perez vs Henry Eastin Individuellement et Tuteur Naturel et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 100,818 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 15 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré désigné par le No municipal 427, borné par les rues Delachaise Baronne, Carondelet et avenue de la Louisiane, désigné par le No 18 sur un croquis par Edgar Pilié, architecte, daté du 22 mai 1882 mesurant trente pieds sur la rue Delachaise sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot devant être pris à une distance de 120 pieds du coin de la rue Carondelet.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

O. S. Livaudais, avocat du demandeur.

12 juil—12 14 19 26—aout 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Bail de Valeur et Droit d'Occupation.

R. J. Gabel vs National Film Exchange.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 100,722—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

I. Le terme non expiré du bail des lieux Nos 1102 et 1104 rue Canal, entre Sud Rempart et la Place des Elks, ledit bail expirant le 30 septembre 1914, le loyer étant de $250 par mois, payable mensuellement et en cas de non vente dudit bail à ce moment, il sera offert en vente.

II. Le droit d'occupation desdits lieux Nos 1102 et 1104 rue Canal, entre Sud Rempart et la Place des Elks, depuis la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1914.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

George Montgomery, avocat pour le demandeur.

27 juil—27 30—aout 2 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 812 rue Désiré, entre Dauphine et Bourgogne.

Third District Building Association vs Mlle Annie Theresa Henrietta Brandt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans – No 101,196—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Bourgogne, Piété et Dauphine, désigné comme lot No deux sur un plan dressé par F. N. Tourné, daté du 10 avril 1853, déposé en l'étude de J. Lisbony, ancien notaire, lequel dit lot mesure, en mesure anglaise vingt-six pieds six pouces de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant une moitié du lot No deux et contigu au lot No trois, comme il est démontré sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté du 10 juin 1837 déposé en l'étude de O. De Armas, notaire, avec un acte daté du 29 juin 1837 et étant aussi conformément à un plan de A. Castaing, architecte daté du 15 février 1855, déposé en l'étude de P. Coudrain, ancien notaire, le 26 février 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse

3 août—3 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 2780 et 2782 rue Marengo, encoignure Clara,

Crescent City Building and Homestead Association vs George H. Siegel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 100,975 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 637, borné par les rues Marengo, Milan, Magnolia et Clara, ledit lot est désigné par la lettre H sur un certificat d'arpentage établi par H. N. W. Reynolds, député voyer de ville, le 5 juin 1907, annexé à un acte passé devant W. A. Pascoe, notaire, le 1er avril 1908 suivant lequel ledit terrain forme le coin des rues Marengo et Clara et mesure trente pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur et face à la rue Clara de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

C. C. Friedrichs & Harold A. Moise, avocats pour la demanderesse.

3 août—3 9 16 23 30—sept 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Quatrième District.

1. Portant le No municipal 2908 rue Première, entre les rues Willow et Claiborne.

(Dans le carré rue Deuxième).

2. Portant le No municipal —— rue Première, entre les rues Johnson et Galvez.

(Dans le carré rue Jackson).

Marcus M. Levy vs William H. Leech.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 100,839 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1912 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le Numéro Huit, de l'ilet numéro quatre cent onze, borné par les rues Première, Deuxième, Willow et Claiborne, sur un devis ou plan dressé par Wm Lacey, encanteur, et annexé à un acte passé devant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 13me et 21me jour de septembre 1871, d'après lequel dit devis le dit lot mesure vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Première sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds six pouces entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Première, Galvez, Johnson et Jackson, désigné comme lot No huit sur un plan d'arpentage dressé par D. M. Brosnan voyer de ville, daté du 5 mai 1904, annexé à un acte de A. B. Leopold, notaire, le 11 avril 1907. Lequel dit lot mesure d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent dix-huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

5 juil—5 12 19 26—août 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Magnolia et Pine,

(Dans l'ilet rues Broadway et Elm.)

Portant les Nos municipaux 7224 et 7226 rue Magnolia.

Mme Lillian L. Clarke (Tutrice) vs Mme Julia M. S. Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, — No 100,771 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans le carré deux de Friburg, borné par les rues Pine [autrefois Locust], Magnolia [autrefois Zimple] Broadway et Elm [autrefois Troisième ou Frerot], désigné comme lot No un, sur un plan de H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 8 octobre 1900, et annexé à un acte passé devant H. L. Loomis Jr, notaire, daté du 11 octobre 1905, et lequel mesure suivant ce plan quarante cinq pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Pine de cent dix huit pieds formant le coin, avec l'usage commun d'une allée à l'arrière, de quatre pieds en largeur et s'étendant de la rue Pine vers la rue Broadway.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

L. R. Hoover, avocat pour la demanderesse.

12 juil—12 19 26—août 2 9)

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 2233 et 2235 rue Gravier, coin de la rue Miro.

(Dans l'ilet rue Galvez et avenue Tulane.

Louis B. Girard vs James Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No100,764- En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un alias writ de saisie et vente, tous deux qui m'ont été adressés par l'Honorable Cour Civile, de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 29 août 1912 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Miro, Galvez et l'avenue Tulane. Ledit lot forme le coin des rues Gravier et Miro et mesure trente-trois pieds cinq pouces de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Miro, et est la même propriété qui fut acquise par James Murphy de Joseph A. Casey, par un acte passé devant J. J. Reilly, notaire, le 2 février 1909 enregistré au Bureau des aliénations livre 223, folio 612.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart, Kernan & Dart, avocats pour le demandeur,

26 juil—26—aout 2 9 16 23 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur attractive de résidence dans le Sixième District.

Formant le coin des rues State et Garfield

(Dans le carré rue Pitt, et la ligne de Hurstville ou Bloomingdale).

Citizens Homestead Association vs Hubert M. Ansley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,799—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir –

Un certain lot de terrain, situé dans le Sixième District de la de la Nouvelle Orléans, dans le carré No 28 de Bloomingdale, borné par les rues State, Garfield et Pitt et la ligne d'Hurstville ou Bloomingdale; lequel lot mesure trente pieds de face à la rue State sur une profondeur et façade sur la rue Garfield de cent vingt cinq pieds, ainsi que les améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. B. Ellis, avocat pour la demanderesse.

12 juil—12 19 26—août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF DE

1. 13 Lots de terrains de valeur dans le Septième District.

Dans le carré borné par les rues Pritchett, Hamilton, Laurel Grove et Apricot.

2. Un lot de terrain de valeur dans le Sixième District.

Formant le coin des rues Calhoun et Howard, Dans le carré rue Liberté et l'avenue Henry Clay

Theodore A. Beck vs Mme Sarah Hufman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 100,879.—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Treize certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Septième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 404 anciennement No 21, borné par les rues Pritchett, Hamilton, Laurel Grove et Apricot, autrefois Deuxième, lesdits treize lots de terrain sont numérotés et mesurent suivant un certificat d'arpentage et subdivisions dudit carré établi par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, et annexé à un acte passé devant Geo. C. Walshe, notaire en cette ville, le 13 novembre 1903, comme suit, à savoir: Les lots un à quatre les deux inclusifs et les lots Nos treize à vingt tous inclusifs et le lot No vingt trois; les dits lots Nos un à quatre, tous inclusifs, s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Apricot sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds; le lot No un forme le coin des rues Apricot et Hamilton; les lots Nos treize à vingt, tous inclusifs, s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pritchett sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, le lot No treize forme le coin des rues Pritchett et Laurel Grove, et le lot No vingt trois mesure trente pieds de face à la rue Hamilton sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante pieds.

2. Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 99, borné par les rues Calhoun (anciennement Eximo d), Howard (autrefois St George) et Bud Liberté (autrefois Greed) et avenue Henry Clay. Ledit lot est désigné par le No 11 sur un croquis dressé par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 23 janvier 1898, et mesure vingt-neuf pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Calhoun, vingt neuf pieds onze pouces et six lignes en largeur en arrière, cent trente et un pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur et face à la rue Howard et une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot numéro douze sur le dit plan, de cent trente six pieds six pouces et trois lignes.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason avocat pour le demandeur.

12 juil—12 14 19 26 —août 2 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Machines assorties, Outils, etc., en bloc.

Charles W. Case vs Spotts Manufacturing Company.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—Division C—No 52,519 —En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 13 août 1912, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 319 rue Nord Claiborne—

Un lot de machines assorties, forets, presses à vis, collets et poulies, tuyaux, courroies, arbres de transmission, outils, équipements, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Kaiser & Ellis, avocats pour le demandeur.

2 août—2 7 13

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Benjamin Graham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 100,287—Division A – Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Graham administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Jos. Lautenschlaeger, avocat.

2 août—2 6 11

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express